



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Février 2013: le taux de chômage se maintient à 5.3%

Le taux de chômage dans le canton de Vaud demeure stable à 5.3% à la fin du mois de février 2013, malgré une baisse de 160 chômeurs.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud s'établit à 19'701, soit 160 personnes de moins qu'à la fin du mois de janvier 2013 (-0.8%). L'effectif des demandeurs d'emploi(2) suit l'évolution inverse avec une très légère augmentation de 40 personnes (+0.2%) et atteint 25'788.

Au cours du mois de février, les ORP vaudois ont inscrit 2686 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2646 dossiers dont 1531 pour le motif de retour à l'emploi.

Par rapport au mois dernier, la majorité des catégories de chômeurs voient leurs effectifs stagner ou diminuer. Les plus importantes baisses mensuelles sont observées chez les personnes de 30 à 39 ans (-126 chômeurs), les hommes (-114), les Suisses (-94), les détenteurs de "CFC ou maturité fédérale" (-85), les chômeurs inscrits depuis moins de 12 mois (-77) et ceux inscrits entre 12 et 24 mois (-71). Les jeunes de moins de 20 ans présentent, à l'inverse, la plus forte hausse (+76).

Au niveau des régions, seul le district de Lausanne subit ce mois une hausse de son taux de chômage (+0.2 point) pour se fixer à 6.7%. Avec 0.3 point de moins que le mois précédent, les districts de l'Ouest lausannois (6.4%) et d'Aigle (6.1%) enregistrent les plus forts replis de taux.

Les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élèvent à 2756, sans variations significatives par rapport au mois de janvier 2013 (+0.6%) ou de février 2012 (-0.6%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.8 point et atteindrait 4.5%. En effet, le canton de Vaud rassemble à lui seul 84% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 mars 2013

DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch NB :
Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)